A RENVOYER AVANT LE 20 AOUT

Repas du samedi 31 Aout au soir

Nom prénom :

Je participerai au repas : oui non

Ci joint un chèque de :

(Plus de 16 ans)…… x 10 Euros =

(moins de 16 ans)..... x 5 Euros =

A renvoyer au Président :

Mr Lahourcade

40 boulevard Marcel Gounouilhou

33 120 ARCACHON

information importante : la loi d'avril 2012 considère les pilotes d'aéromodèles comme les pilotes "grandeur», ce qui a pour conséquence ...

interdiction de boire de l'alcool dans les 24 heures qui précèdent un vol

Voilà qui va animer nos conversations un moment…….